



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



11 novembre 2015

L'honorable Amarjeet Sohi
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0A6

À:

L'honorable Catherine Mary McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'honorable James Gordon Carr, ministre des Ressources naturelles
L'honorable Amarjeet Sohi, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Objet : Parcs nationaux et inclusion des milieux naturels comme infrastructure

Monsieur le ministre,

Lors de l'élection, le Mouvement Ceinture Verte a envoyé un questionnaire à tous les partis, dont le Parti libéral du Canada (voir annexe) sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels et agricoles. Nous étions heureux de constater l'engouement de votre parti envers les parcs nationaux et leur agrandissement. Néanmoins, nous voulons porter à votre attention deux éléments importants : **l'importance des parcs nationaux à proximité des milieux fortement urbanisés et l'inclusion des milieux naturels dans les programmes d'investissement en infrastructure.**

1. D'une part, les parcs nationaux à proximité des milieux urbains permettront à la population de profiter des milieux naturels qui les entourent. Il s'agit d'un excellent moyen de faire connaître les milieux naturels et d'éduquer la population à leur importance.
2. D'autre part, nous devons mettre un frein à la destruction des milieux naturels à proximité des milieux fortement urbanisés. Ces milieux rendent de nombreux services aux villes en aidant à la gestion d'eau pluviale, au traitement des eaux usées, à la création d'îlots de fraîcheur, à l'amélioration de la qualité de l'air, etc. En permettant aux villes d'utiliser les programmes d'infrastructures pour l'acquisition et l'aménagement de milieux naturels, vous permettrez aux villes de protéger leurs milieux naturels pour le bien-être de leurs citoyens.

À ce sujet, nous vous serions reconnaissants d'accepter une rencontre avec notre organisation pour discuter de ces enjeux.

Depuis sa création le 12 novembre 2012, le Mouvement Ceinture Verte œuvre à la création d'une Ceinture Verte dans la région écologique du Grand Montréal, c'est-à-dire le développement d'un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et mis en valeur afin d'en assurer la fonctionnalité écologique, la pérennité et l'accessibilité à la population. Notre territoire couvre 282 villes et 35 Municipalités régionales de comté au Québec.

Dans l'attente de votre réponse et dans l'espoir de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sylvain Perron

Chargé de projet, Fondation David Suzuki
Coordonnateur Mouvement Ceinture Verte
Tél. : 514-871-4932 p. 1455
Courriel. : sperron@davidsuzuki.org